

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### Elaboration de deux guides touristiques « patrimoine et artisanat » dans le cadre du projet **Programme d'appui à la stratégie du tourisme des villes de Chefchaouen, Tétouan, Tanger, Assilah, Larache Et Ksar El Kber**

Intitulé de la TDR : **élaboration des contenus de 2 guides touristiques (Patrimoine et Artisanat)**

Villes : **Chefchaouen, Tétouan, Tanger, Assilah, Larache, Ouezzane et Ksar El Kber.**

Budget : **110.000,00 MAD**

Durée de réalisation : **3 mois (du 10 mai au 30 aout)**

Délais présentation des candidatures : **Lundi 8 Mai à 15.00 heures.**

Tétouan le 21 Avril 2017

#### **A. Contexte :**

Le *“Programme d'appui à la stratégie municipale de tourisme des communes de Chefchaouen, Tétouan, Tanger, Assilah, Larache et Kasar El Kebir* », est financé par l'Agence Andalouse de Coopération International pour le Développement -AACID- et porté par le FAMSI, en partenariat avec le Réseau Méditerranéen des Médinas, le Conseil Provincial du Tourisme de Chefchaouen, la Commune de Chefchaouen, la Commune de Tétouan, la Commune d'Assilah, la Commune de Tanger, la Commune de Kasar elKebir et l'Association ATED.

L'objectif général du projet est d'améliorer la qualité de vie des citoyens des villes susmentionnées, à travers l'augmentation des revenus générés à travers l'incrémentation des ressources touristiques et sa qualité.

À cet effet, le programme prévoit d'améliorer les capacités de gestion et coordination

*Programme d'appui à la stratégie du tourisme des villes de Chefchaouen, Tétouan, Tanger, Assilah, Larache et Ksar El Kber*

des Communes de Tétouan, Larache, Chefchaouen, Tanger, Assilah, Ouezzane y Ksar El Kebir en mettant en place une série d'activités regroupées en deux axes séparés : un premier axe de travail en réseau avec l'ensemble des communes membres du RMM.DP et un deuxième axe de travail local concentré sur la Commune de Chefchaouen.

Ainsi, le premier axe vise la définition d'un label commun pour la mise en valeur des médinas des sept villes membres du RMM.DP, susmentionnées. Ce label devrait donc permettre l'identification d'un produit unique et sa mise en valeur. Un encadrement technique des cadres communaux chargés des secteurs du tourisme et la culture est également programmé sous forme de formations, ateliers et assistance techniques.

Le deuxième axe d'intervention se concentre sur la ville de Chefchaouen afin de soutenir les avancements importants menés par la Commune et autres acteurs locaux afin de mieux restructurer le secteur touristique au niveau local. Par conséquent, les activités programmées au niveau de Chefchaouen visent de répondre aux besoins d'une meilleure connaissance des particularités du secteur touristique au niveau de la ville et ses alentours pour mieux adapter l'offre à la demande, ainsi que promouvoir certains « labels » de qualité véhiculés à l'image de la ville et son développement.

Dans ce sens, l'établissement et promotion d'une marque Médinas Fortifiées envisage la création des itinéraires touristiques uniques à travers des médinas de la Région de Tanger – Tétouan - Alhucemas afin de promouvoir un tourisme de qualité intéressé par l'histoire des monuments et l'histoire des habitants. La création des itinéraires permettra aussi à travers d'une campagne de sensibilisation prendre plus conscience de la valeur historique et culturelle de ce patrimoine et en conséquence approfondir dans le respect et préservation des médinas. Ainsi le projet programme l'articulation de différentes communes à travers leurs responsables du tourisme afin d'améliorer leurs capacités et celles-ci de leurs communes pour développer et améliorer le secteur, dès le public.

En résumé, le programme cherche à mettre en œuvre de mécanismes institutionnels pour la promotion du tourisme et sa qualité afin de renforcer un secteur crucial dans la génération de revenus pour une grande partie de la population.

## **B. Description générale :**

L'information sera présentée sous forme de paquets et ressources d'intérêt au sein d'un seul territoire, comme un système intégré.

Le contenu des informations se référeront à l'histoire, la culture, les services, les ressources et les valeurs du territoire les plus importants. Il sera convenable d'incorporer des histoires locales et des traditions des ancêtres ainsi que des itinéraires

par les médinas et la région autour du patrimoine (guide patrimoine) et autour de l'artisanat (guide artisanale).

L'idée est de développer deux guides promotionnelles novatrices, faisant une tournée à travers l'histoire des territoires jusqu'à aujourd'hui, en mettant en évidence les ressources endogènes liées au développement local des municipalités qui sont devenus les moteurs du développement et le principal intérêt des visiteurs de ces régions.

Les guides seront mis au point avec la collaboration des communes et ses communautés afin de leur rendre protagonistes de la promotion de leurs territoires et de montrer aux touristes leurs points de vue : une vue directe des expériences des personnes. Les guides pourront inclure des petits commentaires, des histoires, des anecdotes, des poèmes, des photos, des dessins, etc.

### **C. Description du produit :**

#### **1 Une guide patrimoniale :**

Objet du guide : Le guide sur le patrimoine est destiné à un public général pas spécialisé. L'objet des guides est de promouvoir le territoire à travers de la proposition des itinéraires, des adresses d'intérêt, et un approche historique et cultural aux monuments et aux villes.

Les villes : Chefchaouen, Tétouan, Larache, Assilah, Alqazarquivir, Ouezzane et Tanger.

- Un petit livre de 40 pages par ville (7 villes) (format d'édition 22\*22 cm) ; (25 pages de contenu rédigé format *word*, caractère 12 Times et interlignée 1,5, marge page 2,5).
- Une partie en commun pour la guide de chaque ville :
  1. Une carte de la région avec les villes concernées et un itinéraire pour le patrimoine.
  2. Une introduction historique au contexte historique et culturel des médinas de la région.
- Identifier un minimum de 10 monuments historiques par ville. Le bureau d'étude proposera une liste des monuments par ville que sera approuvé par la RMMMDP et le FAMSÍ (Comité de Pilotage).
- Inclusion des cartes des médinas attirantes avec la localisation des monuments.
- Histoire résumé des monuments avec des légendes et des histoires populaires.
- Photos professionnelle de qualité de monuments.

- Possibilité d'introduire de dessins des monuments ou personnes...
- Proposition des itinéraires pour chaque médina afin de connaître les monuments.
- Proposer des adresses d'intérêt :
  1. Signaler des musées à la région de patrimoine, artisanat, etc.
  2. Introduire des adresses web sur des monuments de la région et principal sites.
- Le bureau d'étude devra rester en coordination avec les points focaux de chaque commune pour l'élaboration des guides.
- Le langage utilisé sera respectueux, non sexiste, ni discriminatoire.
- Les contenus des guides seront en anglais, arabe et espagnol.

## **2. Une guide de l'artisanat :**

**Objet du guide :** Le guide sur l'artisanat est destiné à un public général pas spécialisé. L'objet des guides est de promouvoir le territoire à travers de la proposition des itinéraires, des adresses d'intérêt, et un approche historique et culturelle aux artisanes et aux villes.

**Les villes :** Chefchaouen, Tétouan, Larache, Assilah, Alqazarquivir, Ouezzane et Tanger.

- Un petit livre de 40 pages par ville (7 villes) (format d'édition 22\*22 cm) ; (25 pages de contenu rédigé format *word*, caractère 12 Times et interlignée 1,5, marge page 2,5).
- Une partie en commun pour la guide de chaque ville :
  1. Une carte de la région avec les villes concernées et un itinéraire pour l'artisan.
  2. Une introduction historique au contexte de l'artisan des médinas de la région.
- Identifier un minimum de 5 produits de l'artisanat typique de chaque ville. Le bureau d'étude proposera une liste des produits par ville que sera approuvé par la RMM.DP et le FAMSÍ (Comité de Pilotage).
- Introduction à l'origine de chaque produit d'artisanat, leurs spécificités locales, leurs modalités, etc.
- Inclusion des cartes pour découvrir les artisanats de chaque ville.
- Photos professionnelles de qualité des artisanats.
- Possibilité d'introduire de dessins des artisanats ou artisanes...
- Proposition des itinéraires par chaque médina afin de connaître les artisanats.
- Signaler les principaux marchés d'artisanat.
- Introduire des adresses web sur l'artisanat de la région et principal sites.

- Le bureau d'étude devra rester en coordination avec les points focaux de chaque commune pour l'élaboration des guides.
- Le langage utilisé sera respectueux, non sexiste, ni discriminatoire.
- Les contenus des guides seront en anglais, arabe et espagnol.

#### **D. Présentation du produit final. Le produit final à livrer comprend :**

Une maquette version modifiable de la Guide de Patrimoine (7 villes/7livres) et de la Guide d'Artisanat (7 villes/7livres).

RMM.DP et FAMSÍ seront les responsables de publier et d'imprimer les guides.

Pour toutes les questions relatives à l'élaboration du document final, il est accordé que RMM.DP, en tant entité adjudicatrice et coordinatrice finale de cette activité, puisse solliciter les rapports, les modifications nécessaires et informations supplémentaires au cas échéant. Le produit final ne sera accepté jusqu'à la validation dans le Comité de Pilotage.

#### **E. Durée de réalisation de guide :**

Les guides doivent être réalisés dans une durée de **3 mois**.

#### **F. Calendrier d'exécution :**

Les travaux d'élaboration des contenus devront démarrer idéalement le **10 mai 2017** avec une remise du guide version final au plus tard le **30 juillet 2017**.

La société devra proposer un planning de leur travail détaillé, faisant apparaître clairement les différentes phases de guide.

#### **G. Budget de l'élaboration des guides :**

Le budget proposé pour ces guides est de **110.000,00 MAD TTC**.

#### **H. Expertise recherchée :**

Etant donné que les guides concernent le domaine du tourisme et du patrimoine historique et culturelle, les bureaux d'étude devront montrer leurs expertises et connaissances dans la matière. Des équipes multidisciplinaires seront proposées par les bureaux d'étude en démontrant leurs compétences au niveau universitaire dans les secteurs concernés. Le bureau d'étude et son équipe devront bien connaître la région ainsi que leurs médinas.

1. Le bureau d'étude et son équipe technique devra montrer son expérience dans l'élaboration des contenus dans des projets similaires. Au moins deux projets de préparation des contenus historiques, culturelles, etc.
2. Le chef de l'équipe multidisciplinaire devra avoir une expertise démontrée d'au moins 4 ans dans le domaine de l'histoire ou la promotion du tourisme patrimoniale.
3. Des travaux photographiques antérieurs doivent être présentés dans la proposition technique, accompagnés du CV du photographe.
4. Optionnellement des travaux antérieurs d'un dessinateur et son CV seront présentés.

### **I. Pour répondre à cet appel d'offre :**

Les réponses des sociétés intéressées par la présente élaboration devront comporter :

1. Une proposition présentant la compréhension des enjeux de ces guides (Proposition Technique)
2. Une proposition financière en accord avec les présents TdR. (Proposition financière)
3. Le CV de la société ainsi que des références.
4. Les CV des expertes de la société.
5. Registre du commerce du Bureau d'étude, patente, Identification fiscale.

La soumission des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature complets sont à envoyer par mail aux adresses suivants avant le **08/05/2017** :

[Ass.rmm@gmail.com](mailto:Ass.rmm@gmail.com)

[sergio@andaluciasolidaria.org](mailto:sergio@andaluciasolidaria.org)

***Ou déposé*** dans un pli cacheté portant le : Nom et l'adresse de la société o L'objet du marché,

***Ou envoyé par courrier recommandé*** avec accusé de réception à l'adresse suivant : Réseau Méditerranéen des Médinas (RMM.DP) 69, Avenue Ali Yataa, Résidence Jebli, entre étage, bureau 2B, 93000 Tétouan. 13.

### **J. Critères de sélection :**

Les offres reçues conformément aux éléments exposés ci-dessus seront analysées par un comité de sélection selon les critères et les notations suivantes :

**A. Dossier Technique :**

1. La faisabilité de la proposition technique. (30%)
2. Les cv de l'équipe multidisciplinaire. (50%)

**B. Dossier financière**

3. Proposition financière (20%)

Un entretien pourra être demandé éventuellement avec les candidates.

**K. Propriété intellectuelle :**

Selon les lois 17-94 et 649-07 de la propriété intellectuelle des travaux, contenus, informations, photos et dessins apparteront à RMM.DP et FAMSİ. Les auteurs seront toujours cités dans des ultérieurs publications ou travaux si ce le cas.

Les guides ont un objet de diffusion et promotion et pas un objet lucratif. Ni RMMDP ni FAMSİ n'utiliseront jamais ces contenus avec caractère lucratif.

Les deux guides seront inscrits dans le registre national au Maroc.

**L. Litiges :**

Tout litige sera résolu dans l'autorité compétente au Maroc.